

10 avril 2023

Cession

Soutenu par DYDESYS depuis 10 ans, le spécialiste des technologies de flash xénon PHOXENE est repris par ses salariés dans le cadre d'un LMBO



MBA Capital Lyon a conseillé DYDESYS dans la cession de sa filiale PHOXENE à LUMIA, société holding créée à l'occasion de la reprise à travers un montage LMBO financé par le CREDIT AGRICOLE CENTRE-EST.

La cession d'une entreprise lyonnaise spécialisée

Basée dans la métropole lyonnaise, PHOXENE est une entreprise spécialiste des technologies du flash xénon et de la lumière pulsée depuis 1988. Elle conçoit, fabrique ou assemble et vend des flashes xénon pour plusieurs marchés et applications B2B : le contrôle routier, la vision industrielle, la photographie professionnelle et la décontamination par UV-c.

Très tournée vers l'international grâce à son positionnement de spécialiste, elle compte plus de 300 clients dans 60 pays, l'export représentant 70% de son chiffre d'affaires sur ses gammes de flashes industriels pour les marchés du contrôle routier et de la vision industrielle, et ses tubes éclair utilisés en photographie professionnelle.

PHOXENE dispose d'un savoir-faire unique sur la technologie du flash xénon, et notamment sur l'électronique embarquée nécessitant une gestion précise de la puissance. L'innovation est au cœur de l'entreprise qui consacre environ 15% de son chiffre d'affaires annuel à la R&D. Ces investissements permettent à PHOXENE de se positionner sur de nouveaux marchés et relais de croissance, le dernier en date étant celui de la décontamination.

Cession d'une filiale de la société DYDESYS accompagnée par MBA Capital

La société cédée PHOXENE est une filiale de DYDESYS qui réalise des prises de participations majoritaires dans des PME positionnées sur des marchés de niche B2B à contenu technologique. Avec la cession de PHOXENE, DYDESYS recentre son portefeuille sur 4 participations détenues majoritairement représentant un chiffre d'affaires consolidé de plus de 20m€ et 160 salariés. Le groupe est actuellement présent dans les secteurs de la réparation de produits électroniques professionnels à travers sa filiale ADLC, de la maintenance sur site et de la vente d'onduleurs via sa filiale ASKCO, l'édition de solutions logicielles de monitoring industriel via NETCELER, et enfin le marketing sonore (contenu audio, attente téléphonique...) et les solutions digitales d'affichage dynamique, destinés à la communication à travers sa filiale VOXELIS.

« Avec la cession de PHOXENE, nous poursuivons la mise en œuvre de notre stratégie de recentrage. Nous sommes très heureux de l'issue de l'opération qui montre l'attachement des salariés à ce fleuron

du flash xénon. L'accompagnement de MBA Capital a permis d'envisager plusieurs options de cession sans a priori et de parvenir à un accord de montage LMBO pleinement satisfaisant pour toutes les parties en présence », selon les dirigeants de DYDESYS.

Mené par MBA Capital Lyon, un processus complet de cession qui s'achève en LMBO

MBA Capital Lyon a mené un processus permettant de recueillir des propositions de divers horizons afin de juger de la meilleure opportunité : corporates et repreneurs. Au terme du processus, les salariés ont souhaité se positionner pour le rachat et un accord a été trouvé.



De gauche à droite :

Yves RAVASSARD – LUMI4
Aurélien PLANTIN – LUMI4
Lionel VERNAY – LUMI4
Marc HUMBERT – LUMI4
Vincent ROBERT - DYDESYS

Pour MBA Capital, une opération à plusieurs leviers

« MBA Capital Lyon est ravi d'avoir conseillé DYDESYS dans cette opération qui a suscité de nombreuses marques d'intérêt auprès de sociétés technologiques innovantes et d'ingénieurs-entrepreneurs. Nous sommes également heureux qu'un des candidats initialement pressenti ait, à défaut d'acquiescer la société et ses brevets, pu nouer des liens commerciaux avec PHOXENE pour développer l'activité prometteuse qu'est la décontamination par UV. » Franck-William Fargier, MBA Capital Lyon.

▪ Les participants et conseils de l'opération :

Conseil financier

MBA Capital Lyon – Franck-William Fargier

Conseil juridique

LAVERGNE & ASSOCIES - Me Jacques Lavergne

Conseil de la contrepartie

Conseil Financier Managers : AGREEMENT CONSEIL - Francis Berthon

Avocats Managers : PERICLES AVOCATS - Me Frédéric Chaillet, Me Lauriane Papot-Libéral